

**Pour mieux connaître les couples et les familles d'aujourd'hui,
les différents lieux où nous vivons.**
Quelques explications sur l'enquête

Depuis 1954, l'INSEE réalise des enquêtes sur la famille en interrogeant un échantillon de personnes recensées.

Pour préparer l'enquête de 2011, l'INSEE réalise une enquête pilote à l'occasion du recensement de la population de 2010. Cette enquête cherche à mieux prendre en compte la diversité croissante des situations familiales. Votre ménage fait partie de l'échantillon sélectionné pour ce test.

Quelques explications sur les questions :

Pourquoi évoquer...	Parce qu'on veut savoir...
Les enfants de votre conjoint, qui ne sont pas les vôtres ?	Combien d'enfants en France vivent dans une famille recomposée, avec un demi-frère ou une demi-sœur ?
Les enfants adoptés ?	Quel est l'environnement familial des enfants adoptés ?
Les enfants décédés ?	Combien d'enfants au total, chaque génération de femmes et d'hommes ont eu ?
Votre dernière vie en couple ?	Depuis combien de temps les personnes séparées ou dont le conjoint est décédé vivent-elles seules ?
Le nombre de vos petits-enfants	Combien y a-t-il de grands-parents ?
Le décès éventuel de vos parents ?	A quel âge perd-on ses parents ? Combien d'adultes ont encore leurs parents ?
La profession de vos parents ?	Comment évolue l'éventail des métiers d'une génération à l'autre ?
Les autres logements que vous ou votre famille occupez ?	Combien de couples, par choix ou par contrainte, ne vivent pas ensemble ? Combien d'enfants après la séparation de leur parent vivent à la fois chez leur père et leur mère ?

Comment vous a-t-on choisi ?

Par un tirage au sort. Vous faites partie d'une zone de recensement qui a été tirée au sort.

Selon les zones, le questionnaire s'adresse :

- soit aux hommes majeurs
- soit aux femmes majeures

Il est en effet important que cette étude sur les familles soit représentative de l'ensemble de la population, aussi bien du point de vue des hommes que du point de vue des femmes.

Comment remplir l'imprimé ?

En notant ou en cochant vos réponses dans les zones blanches du questionnaire.

Pour les tableaux, remplissez d'abord toute la première ligne avant de passer à la suivante s'il y a lieu.

Pourquoi certaines questions sont-elles similaires à celles du recensement ?

Ces informations permettront de faire le lien avec les bulletins de recensement et de disposer d'informations complémentaires sur vos enfants et vos parents, même s'ils n'habitent pas avec vous. Il est donc important de bien remplir tout le questionnaire pour faciliter une analyse complète des résultats.

Que deviendront les renseignements collectés ?

Vos réponses sont strictement confidentielles. L'enquête pilote « Famille et logements » 2010 respecte des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Tous les fichiers d'études et les statistiques produits seront anonymes. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs et personnels de mairie, sont tenues au secret professionnel.

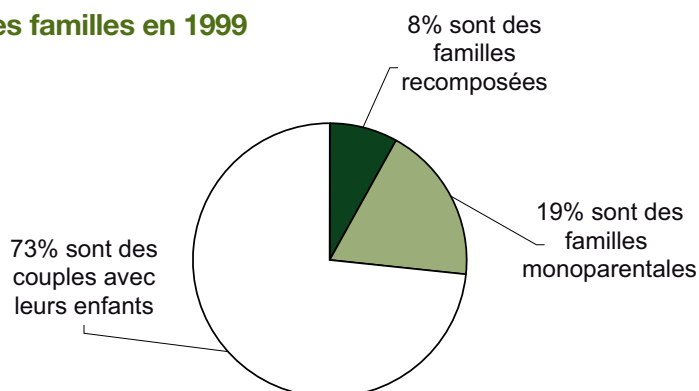
L'enquête « Famille et logements » servira à l'Insee et aux chercheurs pour décrire et étudier les situations familiales. Les résultats de ces travaux seront largement diffusés.

Quelques résultats de la précédente enquête

En 1999 :

- 1 583 000 jeunes de moins de 25 ans vivaient en famille recomposée. Un peu plus d'un million vivaient avec au moins un demi-frère ou une demi-sœur. Parmi eux, 500 000 sont des enfants que le couple a eu après la recomposition familiale.

Les familles en 1999



Champ : Familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans.
Source : Insee, enquête "Histoire familiale" 1999.

- Les adultes avaient en moyenne 3 frères et sœurs.
- Il y avait 12,3 millions de grands-parents, avec en moyenne quatre petits-enfants. En moyenne, les femmes devenaient grands-mères à 49 ans, les hommes à 52 ans.

L'enquête pilote 2010 « Famille et logements » a reçu le label d'intérêt général et de qualité statistique. Bien qu'elle n'ait pas de caractère obligatoire, la réponse de tous est importante pour la qualité des résultats : l'Insee vous remercie vivement de bien vouloir passer quelques minutes à remplir le questionnaire et de contribuer ainsi à l'amélioration de la connaissance des familles en France.